



PAS DE TRÊVE HIVERNALE POUR SE LOGER DIGNEMENT!

Le logement est le premier poste de dépenses des ménages. Faire face à cette charge devient de plus en plus difficile pour bon nombre de salariés, confrontés à la stagnation de leur pouvoir d'achat. Or, comment accéder à un emploi sans la possibilité de se loger de manière abordable, à proximité de son lieu de travail. Pour beaucoup, la recherche d'un logement marque souvent le commencement d'un parcours semé d'embûches, en particulier pour les jeunes, les apprentis, les étudiants...

Autre constat : la demande de logement social progresse d'année en année de manière inquiétante : plus de 2,7 millions de demandeurs en 2024, c'est deux fois plus qu'il y a vingt ans. Dans le même temps, le nombre de logements sociaux disponibles à la location diminue, en cause la diminution du taux de rotation dans le parc social et la baisse de l'accession à la propriété dans un contexte de remontée des taux d'intérêt.

Avec 393 000 attributions en 2023, soit 100 000 de moins qu'en 2016, moins d'un demandeur sur cinq reçoit désormais une réponse positive dans l'année et les délais pour obtenir un logement social peuvent atteindre plusieurs années en fonction du lieu de la demande. Aujourd'hui, même dans les zones considérées comme moins tendues, des problèmes peuvent se poser en matière de délai d'attribution. Dans le même temps, fin 2024, la production de logements neufs enregistrait une baisse significative et alarmante, sous la barre des 260 000 logements, soit un tiers de moins en un an.

Les causes de cette situation sont, en partie, le résultat de l'instabilité politique actuelle. Depuis 2017, huit ministres se sont succédé au ministère du Logement. Cette instabilité

porte atteinte à tous les acteurs du secteur du logement. L'obligation de rénover les passoires thermiques à la location est remise en cause, l'enveloppe pour la rénovation énergétique du parc HLM est gelée, les budgets pour le Fonds vert ou MaPrimeRénov' sont rabotés au nom de la rigueur budgétaire.

Grâce aux opérations de renouvellement urbain (ANRU) financées à 72% par Action Logement, organisme paritaire au sein duquel Force Ouvrière prend une part importante, des logements sont rénovés pour répondre aux nouveaux critères environnementaux, sans oublier la mixité dans les attributions.

Depuis près de soixante-dix ans, Action Logement fait la démonstration de son efficacité au service de sa mission

d'utilité sociale. Les représentants de notre confédération Force Ouvrière, que j'ai rencontrés récemment à Caen et à Lille, défendent sans relâche le lien emploi-logement. Cela au travers de la construction de logements abordables, de l'accession à la propriété, des prêts rénovation et des services aux salariés, en particulier pour favoriser la mobilité. Toutes ces missions sont définies dans les actes fondateurs du 1% Logement (la PEEC).

Force Ouvrière, membre actif de la gouvernance d'Action Logement, apporte toute son énergie pour que cette institution joue pleinement son rôle dans cette période sans précédent. Il importe que le logement retrouve une place centrale dans l'investissement national, compte tenu de son coût dans le budget des ménages, des enjeux économiques et environnementaux qu'il porte, ce secteur ne peut demeurer une variable d'ajustement budgétaire dans les politiques publiques.

***Il importe
que le logement
retrouve une place
centrale dans
l'investissement
national***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr